

## FORMATION POUR L'ACCES AU LABEL HANDIBAT

### MODULE A : ACCESSIBILITE ADAPTABILITE DE TOUT POUR TOUS : LES FONDAMENTAUX

#### Objectifs pédagogiques

- Acquérir des réflexes d'observation des difficultés d'accessibilité et de perte d'autonomie des personnes en situation des handicaps lors des visites à domicile, afin de bien situer les besoins et de proposer des travaux adaptés.
- Acquérir les fondamentaux réglementaires concernant l'espace public et les ERP.

**Public concerné :** Tous les métiers du bâtiment

**Durée :** 1 jour, soit (7 heures).

#### CONTENU DE LA FORMATION

##### ⌚ LE HANDICAP ET LES SITUATIONS HANDICAPANTES

- Appréhender l'environnement et le marché
- Connaître les mots-clés du handicap et de la mobilité réduite
- Définitions du handicap et de la perte d'autonomie
- Chiffres clés et statistiques

##### ⌚ DU HANDICAP A LA REGLEMENTATION ET A LA QUALITE D'USAGE

- Comprendre le handicap
- Connaître le contexte réglementaire et les échéances
- La loi du 11 février 2005 :
  - ✓ Compensation
  - ✓ Continuité de la chaîne de déplacement
  - ✓ Projet de vie
  - ✓ Accessibilité

##### ⌚ MISE EN SITUATION

- Appréhender les contraintes du quotidien d'une personne à mobilité réduite et/ou handicapée
- Parcours en position de « handicap »
- Cheminement horizontal et vertical
- Mise en situation à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment

##### ⌚ RETOURS ET ECHANGES COLLECTIFS SUR LA MISE EN SITUATION

##### ⌚ LES FONDAMENTAUX DU CHEMINEMENT HORIZONTAL ET VERTICAL

- Reconnaître les obstacles de la vie courante
- Déceler un environnement non adapté
- En extérieur : pentes, dévers, ressauts, largeurs, nature des sols...
- En intérieur

##### ⌚ PRESENTATION DU DOCUMENT « VIVRE ENSEMBLE »

- Maîtriser la démarche commerciale et améliorer le relationnel
- Mieux connaître la personne handicapée et ou âgées pour s'adapter au besoin